RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Toulouse le 10 février 2017

Relevé de décisions

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Dossier suivi par :
Natalie KRONENBERGER
05.34.33.38.72

Date : **9 février 2017**

Objet de la réunion :

La mixité sociale dans les collèges Accompagnement éducatif

Lieu : Conseil départemental de la Haute-Garonne

Présent(s) :

- *Préfecture de la Haute-Garonne :*
  - *Mme Michèle LUGRAND, Sous-préfète, chargée de la Politique de la Ville*
  - *Mme Nabila DIBANE, Déléguée du Préfet, quartiers Reynerie, Mirail-Université, Pradettes*

- *Académie de Toulouse :*
  - *Mme Evelyne MEGE, Directrice Académique adjointe des Services de l'Éducation Nationale*

- *Caisse d'Allocations Familiales :*
  - *Mme Béatrice GANGNEUX, Conseillère technique*

- *Conseil départemental de la Haute-Garonne :*
  - *Mme Marine CALAZEL, Conseillère action sociale et éducation, Cabinet du président*
  - *M. Laurent DELRUE, Directeur Général Adjoint Education, Mobilités, Patrimoine*
  - *Mme Mariette DE MALVINSKY, Directrice de l'Education*
  - *Mme Natalie KRONENBERGER, Directrice adjointe Prospective et politiques éducatives*
  - *Mme Sarah CONQUET, stagiaire à la Direction Education*
  - *Mme Brigitte DUMAS, Direction Enfance et Famille, chargée de mission dispositifs jeunesse*
  - *Mme Céline LABATUT, Direction Enfance et Famille, dispositifs jeunesse*

- *Toulouse Métropole :*
  - *M. Hervé MEYNARD, Directeur du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain*
  - *M. David COIRIER, Chef de projet cohésion sociale, Direction Contrat de Ville et Renouvellement Urbain*

- *Ville de Toulouse :*
  - *Mme Chantal NORDEZ, Chef de projet Contrat de Ville, Référente territoriale Reynerie, Mirail-Université*
  - *M. Boris PELLETANT, Coordonnateur Réussite éducative*

1. Mise en place d'un Comité de suivi

Après une première phase de concertation citoyenne à l'issue de laquelle l'Assemblée départementale a pris la décision de mettre en œuvre des mesures d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges toulousains (cf. délibération ci-jointe), le Conseil départemental a souhaité poursuivre le dialogue citoyen en démarrant dès février 2017 une deuxième phase de concertation axée sur les mesures d'accompagnement des familles des élèves actuellement en CM2 devant intégrer à la rentrée de septembre 2017 les 5 collèges de destination.

Ont été réunis dans ce cadre les principaux partenaires des dispositifs d'accompagnement éducatif sur Toulouse qui ont convenu de prolonger cette rencontre sous la forme d'un **Comité de suivi.** Cette instance pérennisée réunira une fois par mois les services de la Préfecture, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, Toulouse métropole et la Ville de Toulouse, la Caisse d'Allocations Familiales et les services du Conseil départemental.

2. Relevé de décisions

- Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Au vu de la pertinence des missions assurées par les opérateurs CLAS (aide méthodologique, ouverture culturelle, volet parentalité et lien parents / collège), il a été convenu que **ce dispositif de droit commun devait être maintenu, voire développé pour un accompagnement « sur mesure ». Il reviendra au Comité de suivi de définir précisément le « curseur » du sur mesure et sa durée.**

Le CLAS à Toulouse concerne pour l'année scolaire 2016-2017, 1 268 collégiens accompagnés par 25 associations. Sur le quartier de la Reynerie en particulier, interviennent :
- l'ASEC
- la Confédération Syndicale des Familles du Mirail
- Bas d'immeubles
- Voir et comprendre
- l'AFEV

Les opérateurs de terrain ont fait remonter leurs inquiétudes liées notamment à une éventuelle baisse du nombre d'enfants accompagnés. **Une première réunion est prévue le 22 février prochain** afin de les rassurer et d'échanger avec eux sur l'opportunité de compléter le dispositif par d'éventuelles actions spécifiques qui existent au titre du contrat de ville. Seront également conviés à cette rencontre les responsables des Maisons des solidarités du Conseil départemental concernées. Les collèges - qui signent une convention avec les opérateurs CLAS - seront associés ultérieurement. Les services du Conseil départemental se chargent d'envoyer les invitations au nom de tous les partenaires.

Une réunion partenariale plus large avec les opérateurs CLAS mais également avec les bailleurs et des associations intervenant hors CLAS (ex « Vivre au Satie ») pourra être envisagée dans un second temps.

A ce titre, il est indiqué qu'une réunion serait organisée par des associations le jeudi 2 mars, les partenaires présents n'ayant à ce jour reçu aucune invitation.

• Autres dispositifs hors CLAS

Sont également évoquées des pistes de travail en dehors du dispositif CLAS : accompagnateur / référent dans le quartier, UNSS, tutorat, accompagnement des élèves entrant en 6ème, mobilisation des parents d'élèves (travail de la FCPE en cours sur la mobilité), Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC) pour assurer la médiation dans la cour d'école par exemple, séjours d'intégration…

La question spécifique de l'aide aux devoirs est posée. L'Inspection académique précise que celle-ci s'effectuera sur le temps scolaire avec des possibilités d'adaptation des emplois du temps en conséquence, tout en faisant attention à ne pas stigmatiser les élèves de Badiou.

Même si le dispositif de Réussite Educative (RE) Toulouse Métropole offre un accompagnement individuel aux élèves, il semble pertinent qu'il reste associé au projet tout au long de cette phase d'accompagnement à la scolarité.

• Information des familles

Lors des réunions de préparation de la rentrée scolaire 2017 organisées par les directrices d'école en partenariat avec le Conseil départemental dans les écoles du quartier de la Reynerie les 21, 23, 27 et 28 février prochains, un dépliant d'informations pratiques (sur le transport par navette, la cantine, l'aide aux devoirs…) et présentant le nouveau collège d'affectation sera remis à chaque parent d'élève de CM2.

Ces réunions seront l'occasion de répondre concrètement aux interrogations des parents.

Le dépliant d'information sera transmis par le Conseil départemental aux partenaires afin que ceux-ci puissent le communiquer (par exemple la Ville de Toulouse aux maires de quartiers). La question d'une information diffusée plus largement aux habitants du quartier est posée. Le Comité de suivi fera des propositions dans ce sens.

Une information officielle sur les inscriptions sera également diffusée par les services de l'Education nationale (ouverture d'AFFELNET le 20 mars 2017).

La question particulière du devenir des fratries est posée. Elle concerne 30 familles. L'Inspection académique doit revenir vers le Comité de suivi pour indiquer ce qui est ou non envisagé.

3. Calendrier

- Réunion avec les opérateurs CLAS Reynerie le 22 février 2017 de 14h à 16h au Conseil départemental (salle B157).

- Prochain Comité de suivi le jeudi 9 mars de 9h à 11h au Conseil départemental (salle B157).